



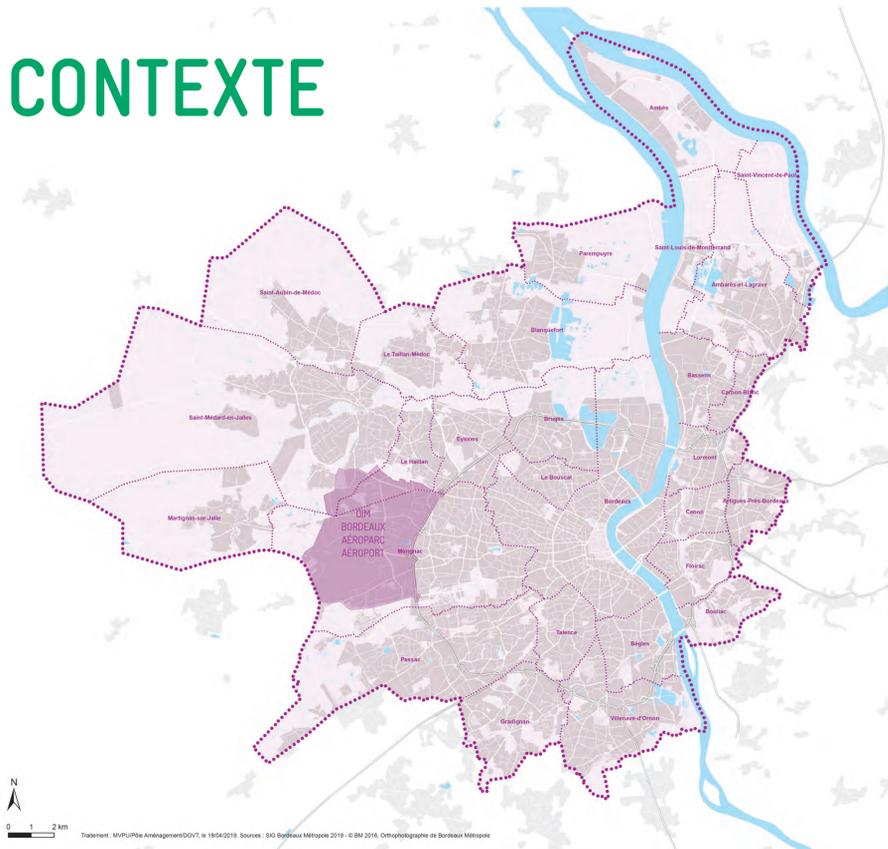
BORDEAUX AÉROPARC - AÉROPORT

OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Vers un territoire productif équilibré

Concertation préalable
Réunion publique

CONTEXTE



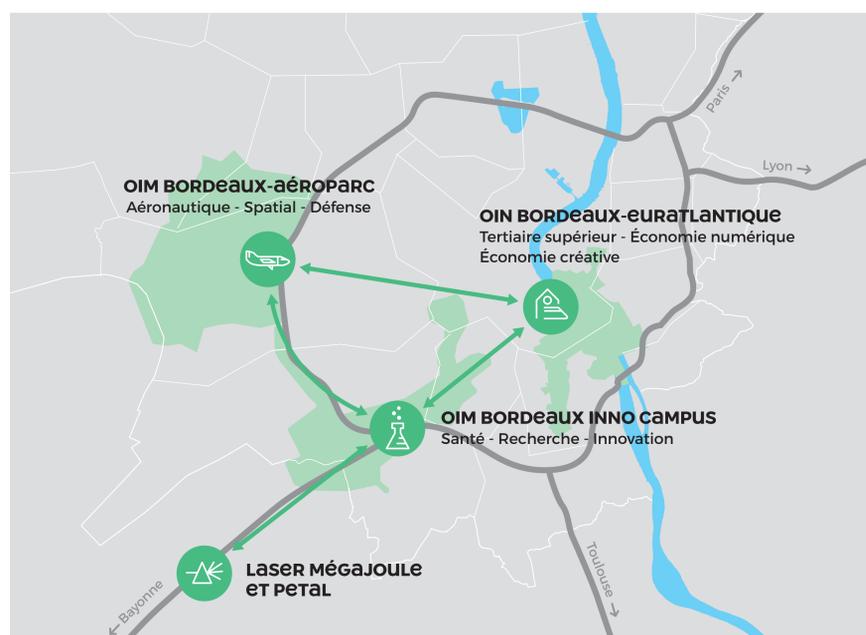
Plan de situation du projet Bordeaux Aéroport-Aéroport

L'OIM Bordeaux Aéroport a pour objectif de garantir l'attractivité économique et le développement de l'activité et de l'emploi sur ce territoire. Pour ce faire, Bordeaux Métropole a souhaité mettre en œuvre **un projet d'aménagement et de développement d'ensemble**, au sens de l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, à court, moyen et long terme, dénommé « **Bordeaux Aéroport – Aéroport** ». Il couvre un périmètre global de 2500 hectares sur trois communes : Mérignac, Le Haillan et Saint-Médard-en-Jalles.

LES OBJECTIFS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT BORDEAUX AÉROPARC-AÉROPORT

Le projet d'opération vise à :

- **Accompagner le développement économique de ce territoire.** Les outils : une programmation économique d'excellence, l'accroissement de la qualité du cadre de travail et une offre de services étoffées pour les salariés comme les résidents.
- **Valoriser les espaces pré existants notamment les espaces naturels.** Le projet crée les conditions d'un développement économique équilibré, cohérent et durable, au sein d'un cadre urbain et paysager lisible, structuré et valorisé.



Actée par voie de délibération en septembre 2015, l'Opération d'intérêt métropolitain (OIM) Bordeaux Aéroport est un des trois territoires prioritaires de développement économique de Bordeaux Métropole, avec pour double fonction :

- De **contribuer à l'attractivité de la Métropole** à l'échelle nationale et internationale
- **Être un territoire de valorisation à effet d'entraînement** pour toute la Métropole

Le secteur de l'aéroport de Bordeaux dispose de 2 atouts majeurs :

- De grands fonciers disponibles, notamment avec des accès aux pistes de l'aéroport
- La présence de grands industriels de la filière Aéronautique-spatial-défense (ASD), des sous-traitants aéronautiques, des Petites et moyennes entreprises (PME), des Petites et moyennes industries (PMI) et des startup, et de la formation (université de Bordeaux, formation continue...)
- L'implantation de nombreuses entreprises du BTP et une représentation forte des métiers de la finance et des assurances



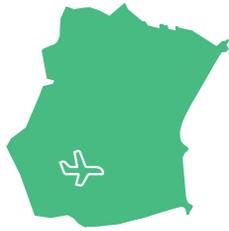
Ainsi, sont définis pour le projet Bordeaux Aéroport-Aéroport 5 grands objectifs :

- une **identité d'excellence**
- un **aéroport urbain**
- des **déplacements apaisés**
- un **paysage réinventé**
- une **synergie des dynamiques urbaines**

L'ÉCHELLE ET LE RAYONNEMENT DE BORDEAUX AÉROPARC – AÉROPORT

Avec une échelle hors norme, l'opération d'aménagement Bordeaux Aéroparc – Aéroport connaît une vitalité économique exceptionnelle au sein de la métropole de Bordeaux. Sa dynamique industrielle, technologique et service fait rayonner très largement ce territoire, à l'échelle nationale et internationale.

UN VASTE TERRITOIRE DÉCLINÉ EN 3 ENTITÉS GÉOGRAPHIQUES



OIM Aéroparc
2515 ha



Bordeaux centre
2500 ha



Île de Nantes
330 ha

Nord aéroparc

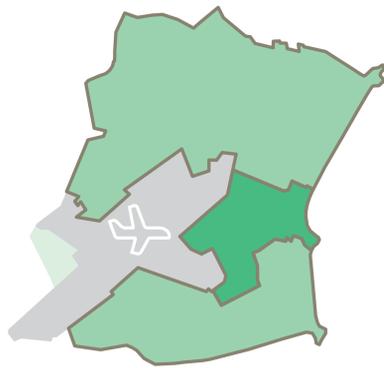
Vers un territoire productif
composé entre ville et forêt

Centre aéroparc

Vers une centralité urbaine
métropolitaine

Sud aéroparc

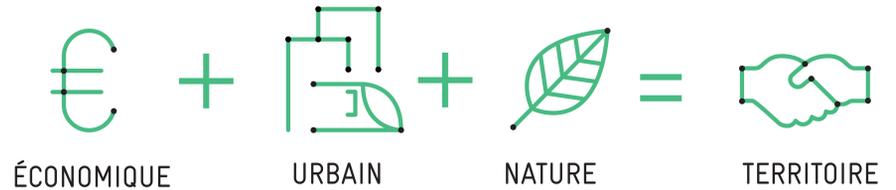
Vers une urbanité pacifiée
dans une campagne habitée



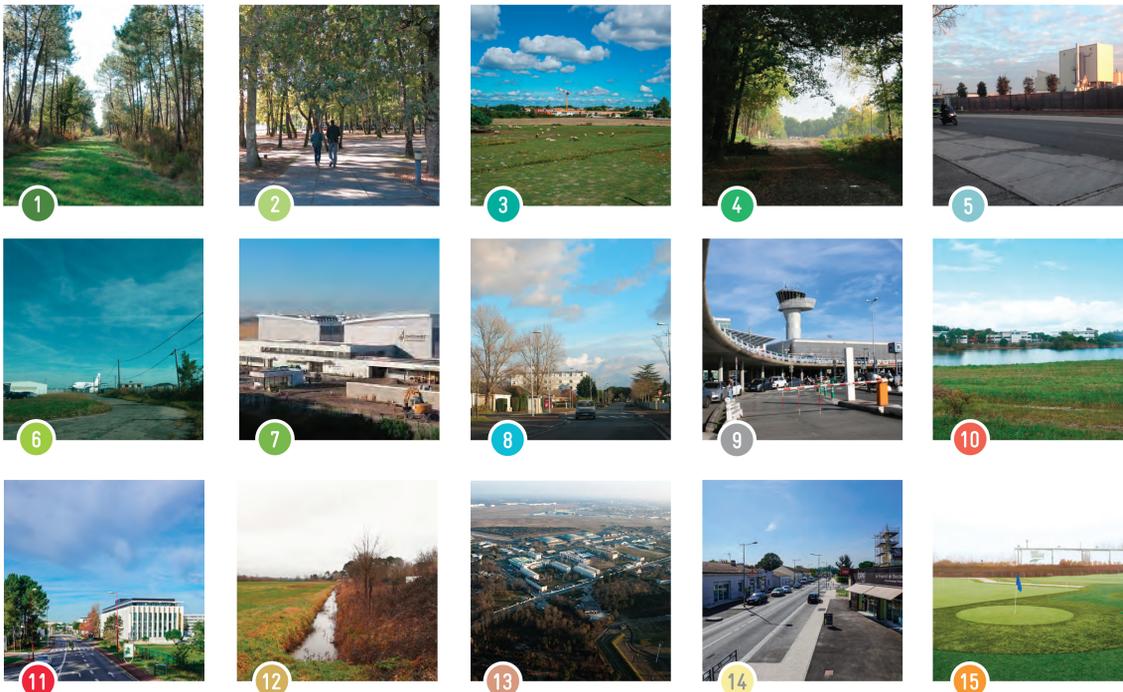
UNE PORTE INTERNATIONALE DE LA MÉTROPOLE



UN PROJET



ET 15 QUARTIERS POUR 15 PROJETS URBAINS



1- Forêt Drolin, © Luc Weizann architecte, Atelier 234, HYL paysagiste, Artélia / 2- Catros © Luc Weizann architecte, Atelier 234, HYL paysagiste, Artélia / 3- Nord Magudas © Bordeaux Métropole 2017 / 4- Vert Castel © Luc Weizann architecte, Atelier 234, HYL paysagiste, Artélia / 5- Phare © Luc Weizann architecte, Atelier 234, HYL paysagiste, Artélia / 6- Circuits © Luc Weizann architecte, Atelier 234, HYL paysagiste, Artélia / 7- Bord de piste Nord © Dassault Aviation / 8- Beaudésert © Luc Weizann architecte, Atelier 234, HYL paysagiste, Artélia / 9- M. Bosredon - 20 minutes / 10- Devèze-Innolin © Bordeaux Métropole 2017 / 11- Kennedy Pelus © Luc Weizann architecte, Atelier 234, HYL paysagiste, Artélia / 12- © Luc Weizann architecte / 13- BA 106 © L'Escure/ Armée de l'air / 14- Beutre © Bordeaux Métropole 2017 / 15- Roland Garros © Luc Weizann architecte, Atelier 234, HYL paysagiste, Artélia

6 km

Du nord au sud

4.5 km

D'est en ouest



1 Aéroport international
6.8 M de passagers en 2018

3 communes

Mérignac, Le Haillan,
Saint-Médard-en-Jalles

VERS DES DÉPLACEMENTS APAISÉS ET DES ESPACES PUBLICS RENOUVELÉS

FLUIDIFIER LE TRAFIC PAR LE RENFORCEMENT DU MAILLAGE VIAIRE

- **Renforcer les axes structurants**, vitrine de l'Aéroparc et porteurs d'espaces publics majeurs
- **Déployer un réseau de voiries secondaires**, liens interquartiers et diffusion des flux de circulation
- **Réaliser ou raccorder des voies tertiaires** au fil des projets d'aménagement
- **Accompagner et renforcer le réseau de transports collectifs** via le programme de voiries



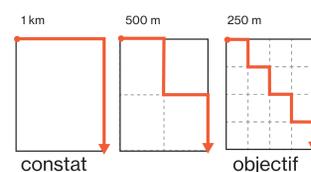
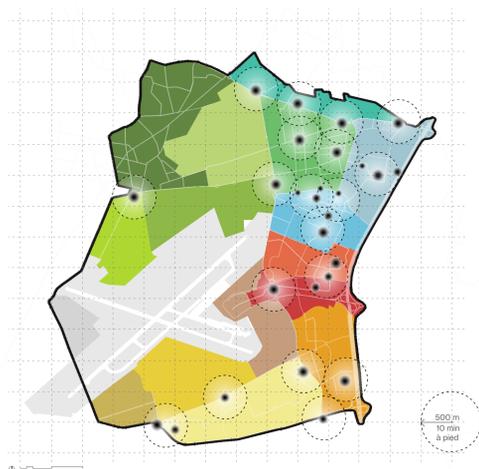
TISSER UN RÉSEAU DIVERSIFIÉ POUR LES MOBILITÉS DOUCES EN ACCOMPAGNEMENT DES VOIRIES

- **Création de nombreuses pistes cyclables**, séparés du flux, le long des voies ou des chemins nature
- **Déploiement d'un vaste réseau de chemins nature** adossés aux chemins ruraux préexistants
- **Améliorer le confort des piétons** à travers des aménagements qualitatifs



FÉDÉRER UN RÉSEAU D'ESPACES PUBLICS

- **Des lieux emblématiques et un réseau de proximité facilement accessible**
- **Des aménagements qui s'appuient sur la mise en valeurs de l'existant** (places, axes structurants en lien avec les pôles de services)
- **Des typologies diversifiées pour aménager l'espace du quotidien**



Objectif : diminuer la distance entre 2 points par la création de voies viaires ou piétonnes



Confortement du réseau
viaire pour fluidifier le trafic



Création de pistes
cyclables

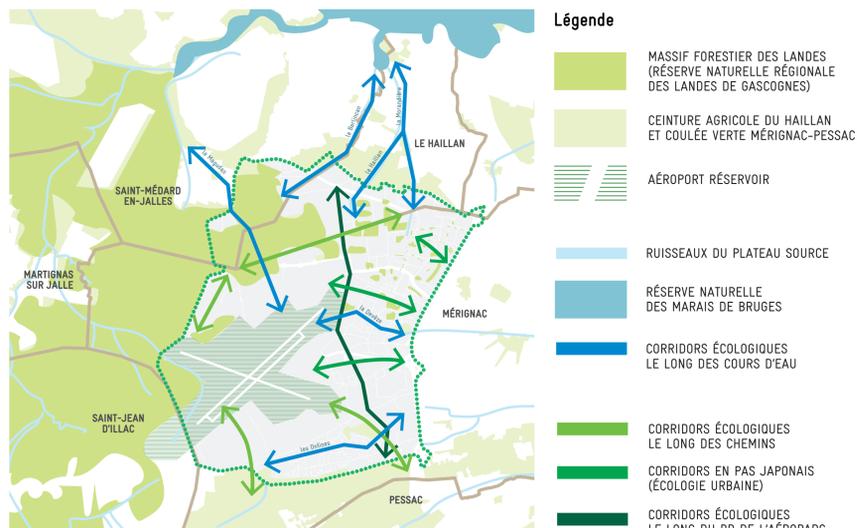


Améliorer le confort
des piétons

LA MATRICE PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE COMME CADRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'AMÉLIORATION DES GRANDS CORRIDORS ÉCOLOGIQUES DE LA MÉTROPOLE

- Pérenniser les écosystèmes et en améliorer les fonctionnalités par un développement urbain raisonné



LA MISE EN PLACE D'UNE LOGIQUE D'ÉCOLOGIE URBAINE INTÉGRÉE

- Restaurer la part de l'arbre dans l'espace public
- Garantir la diversité végétale pour renforcer les milieux
- Préserver l'eau et les sols
- Imposer un coefficient de pleine terre pour améliorer la qualité des sols, la trame paysagère et la gestion de l'eau

LA CONSTRUCTION D'UN ÉCRIN PAYSAGER SUPPORT D'USAGES

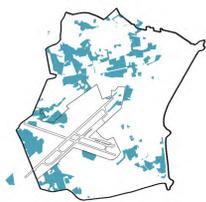
- Ouverture des milieux qui composent la trame nature à des usages humains adaptés au respect des milieux (mobilité douce, halte, promenade, détente...)
- Réintroduction de nature dans les espaces urbains denses



LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE COMME SOCLE DE PROJET : LA MATRICE PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

LES ARCHIPELS

Ensembles remarquables à préserver



Zones humides



Massifs boisés

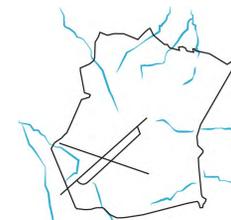


Zones à enjeux écologiques majeurs



LES RUBANS

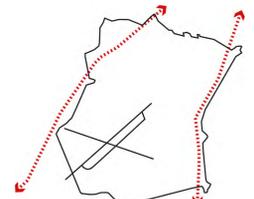
Paysages linéaires à amplifier



Ruisseaux



Chemins nature

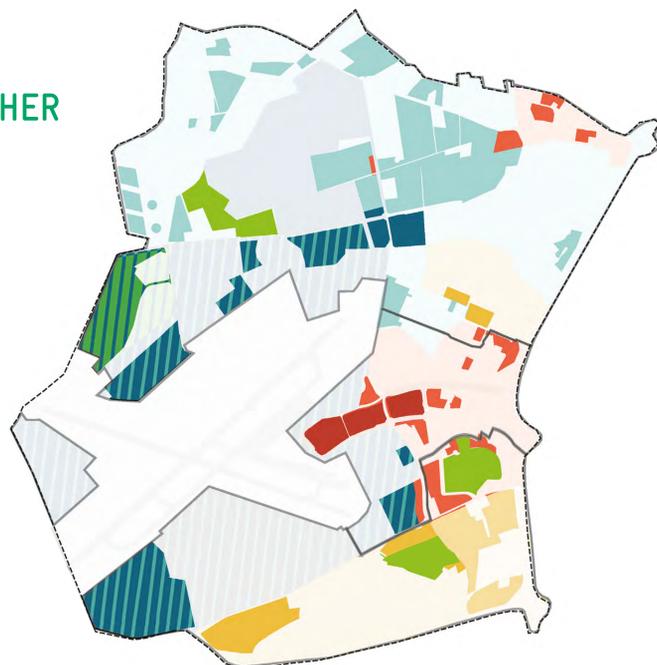


Pipeline, lignes HT, délaissés rocade

VERS UNE IDENTITÉ D'EXCELLENCE

LA PROGRAMMATION IMMOBILIÈRE

900 000 M²
DE SURFACE DE PLANCHER

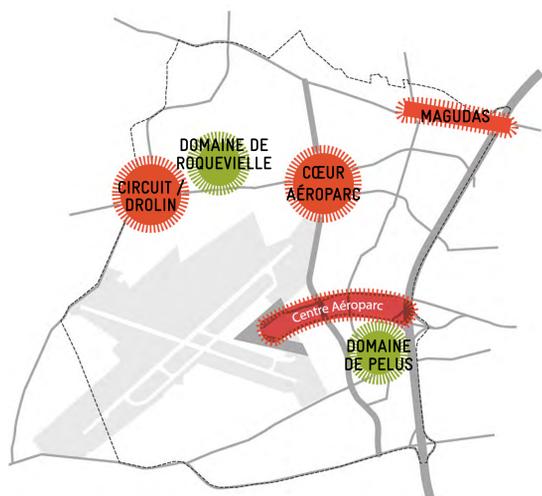


LES AXES ÉCONOMIQUES PRIORITAIRES

- **Priorité au développement de la filière aéronautique-spatial-défense et aux activités industrielles d'excellence**
- **Faciliter le développement et permettre le maintien d'activités productives** (artisanat, industrie)
- **Accompagner le développement des filières du tertiaire supérieur** (ingénierie, finance et assurance) **et du BTP**
- **Formation, recherche, loisirs, commerces et services**, les piliers indispensables à la compétitivité des entreprises

AFFIRMER DES LIEUX DE CENTRALITÉS HIÉRARCHISÉS

- **Centralité métropolitaine, lieu de destination**
Pôle hôtelier et tertiaire de l'aéroport requalifié avec l'arrivée du tramway
- **Deux pôles sportifs**
Pelus / Village Décathlon et le Domaine de Roquevielle
- **Centralités de l'Aéroparc, lieux de repères**
À la croisée d'axes et d'équipements en lien avec des pôles d'intermodalités et/ou la concentration des services tertiaires ou d'intérêts collectifs



VERS UN AÉROPORT URBAIN

- **Mettre en scène une architecture soignée** avec un parvis urbain et paysager qualitatif
- **Valoriser les espaces extérieurs** en réduisant l'impact du stationnement
- **Coordonner les projets et réserver les terrains** à des activités dans le besoin des pistes
- Anticiper la suppression éventuelle de la piste sécante et des servitudes afférentes



400 ha
À aménager

+10 000
Emplois d'ici 2030

+10 000
Arbres d'ici 2030

+1000
Étudiants d'ici 2030

GOVERNANCE POLITIQUE PARTENARIALE ET TECHNIQUE DU PROJET : UN PROCESSUS CONCERTÉ

Au vu de l'ampleur des enjeux de développement économique, d'aménagement urbain et d'environnement, une gouvernance spécifique a été mise en place afin d'apporter efficacité et réactivité aux acteurs économiques et immobiliers mobilisés sur ce vaste site.



COMITÉ DE PROJET 4 par an

4 Vices-présidents
de Bordeaux Métropole
3 maires



COMITÉ STRATÉGIQUE 1 à 2 par an

Président de Bordeaux Métropole
Préfet
Président Région
Président Département
Élus OIM Aéroport
DGAC
Aéroport
Grandes entreprises de l'OIM
Agences de développement économique
Université
Technowest
Aérocampus



ÉQUIPE PROJET TECHNIQUE Réunion hebdomadaire

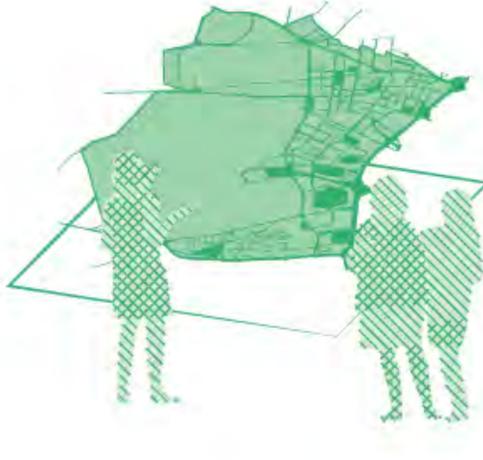
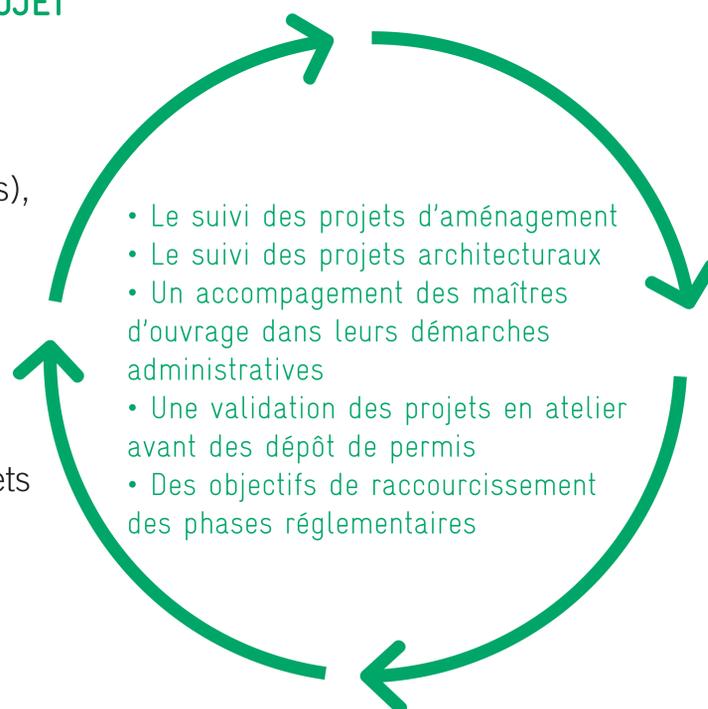
Aménagement
Développement-économique
Communication-concertation
Environnement
Mobilité
Foncier
Technique

L'ATELIER DE BORDEAUX AÉROPARC, INSTANCE DE GOUVERNANCE DU PROJET

Afin d'apporter une cohérence programmatique et urbaine à ce vaste territoire de projet, une démarche spécifique a été mise en place

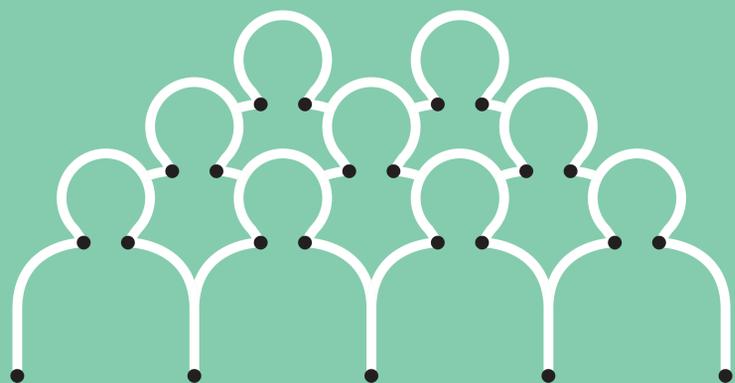
Un urbanisme négocié entre l'équipe projet (Bordeaux Métropole et les villes), l'équipe urbanistes-conseil et les opérateurs privés

- Un plan guide global associé à un programme des espaces publics
- Une déclinaison en plans-guides de quartier
- Une articulation avec une démarche de concertation
- Une synergie public-privé fertile : l'atelier des projets et des espaces publics, un lieu d'échange et de mise en cohérence de l'ensemble des projets
- Des invariants de projet et des souplesses d'adaptation au contexte économique et immobilier : un document vivant





BORDEAUX
aÉROPARC



MODALITÉS DE CONCERTATION



DATES DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Pôle territorial Ouest

10-12 avenue des Satellites, le Haillan

> **14 JUIN 2019 DE 11H30 À 14H**

> **9 JUILLET 2019 À 17H**

En ligne sur le **site Internet de bordeaux Métropole**

CONCERTATIONS.BORDEAUX-METROPOLE.FR



DOSSIER DE CONCERTATION

Disponible et consultable aux jours et aux heures d'ouverture des bureaux :

> à la **Mairie de Mérignac**

60 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33700 Mérignac

> à la **Mairie du Haillan**

137 avenue Pasteur
33185 Le Haillan

> à la **Mairie de Saint-Médard-en-Jalles**

Place de l'Hôtel de ville
33160 Saint-Médard-en-Jalles

> au **Pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole**

10-12 Avenue des Satellites
33185, Le Haillan

> à **Bordeaux Métropole**

Accueil de l'immeuble Laure Gatet,
39-41 Cours du Maréchal Juin
33000 Bordeaux



Mérignac

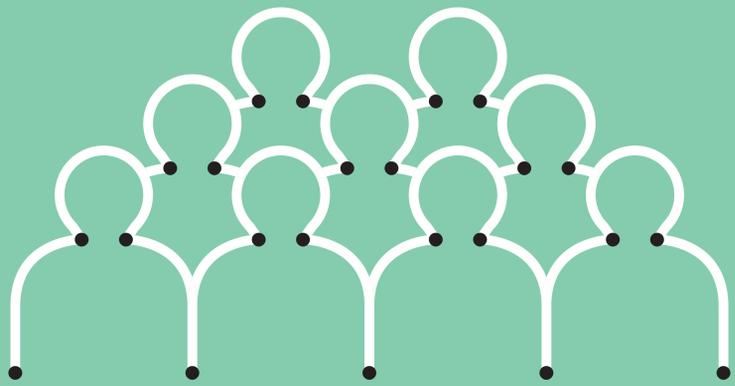


Le Haillan

VILLE DE
SAINT-MÉDARD
EN JALLES



BORDEAUX
MÉTROPOLE



BORDEAUX
aÉROPARC

MODALITÉS DE CONCERTATION



RÉUNIONS PUBLIQUES

Pôle territorial Ouest

10-12 avenue des Satellites, le Haillan

En ligne sur le **site Internet de bordeaux Métropole**

CONCERTATIONS.BORDEAUX-METROPOLE.FR



DOSSIER DE CONCERTATION

Disponible et consultable aux jours et aux heures d'ouverture des bureaux :

> à la Mairie de Mérignac

60 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33700 Mérignac

> à la Mairie du Haillan

137 avenue Pasteur
33185 Le Haillan

> à la Mairie de Saint-Médard-en-Jalles

Place de l'Hôtel de ville
33160 Saint-Médard-en-Jalles

> au Pôle territorial Ouest de Bordeaux Métropole

10-12 Avenue des Satellites
33185, Le Haillan

> à Bordeaux Métropole

Accueil de l'immeuble Laure Gatet,
39-41 Cours du Maréchal Juin
33000 Bordeaux